

## 5. Mode narratif

Le mode narratif implique comme première notion : Le narrateur (l'instance à laquelle l'auteur délègue la parole pour raconter les actions des personnages ou rapporter leurs paroles). « *Une histoire ne se raconte pas toute seule* » et « *l'auteur (personne réelle) ne relate pas une histoire, il la fait dire en déléguant la parole à une instance chargée de raconter l'histoire* ».

Le narrateur peut avoir plusieurs distances vis-à-vis des événements qu'il raconte. Et ce du fait du type de son discours qui peut être narrativisé, transposé (indirect, indirect libre), ou rapporté.

Le mode narratif implique aussi plusieurs fonctions du narrateur.

### 5.1. La distance narrative :

La distance narrative est celle qui sépare le narrateur de l'histoire qu'il raconte. Le narrateur peut se tenir plus ou moins à distance de ce qu'il raconte, plus ou moins impliqué dans le récit.

On mesure cette distance narrative en analysant le type du discours rapporté.

Il existe quatre types de discours qui révèlent progressivement la distance du narrateur vis-à-vis du texte :

- Le discours narrativisé
- Le discours au style indirect
- Le discours au style indirect libre
- Le discours rapporté ou direct

#### a. discours narrativisé (raconté) :

Les paroles et les actions du personnage sont intégrées à la narration. Elles sont assumées comme tel par le narrateur qui les raconte à sa façon.

Exemple : « *Il s'est confié à son ami ; il lui a appris le décès de sa mère* ».

(Effet de sommaire. Pas de conjonction de subordination que).

**b. discours transposé, style indirect** : (transposer une phrase : la placer dans un autre contexte, changer le temps, le sujet, la forme...)

Les paroles ou les actions sont intégrées dans le discours du narrateur, il les rapporte selon son interprétation.

Exemple : « *Il s'est confié à son ami ; il lui a dit **que** sa mère était décédée* ».

Usage de la conjonction de subordination « que », en plus du verbe déclaratif.

**c. discours transposé, style indirect libre :**

Le narrateur assume le discours du personnage, ou le personnage parle par la voix du narrateur, et les deux instances sont confondues.

Exemple : « *Il s'est confié à son ami : sa mère est décédée* ».

Il n'y a pas utilisation de conjonction de subordination « que » et du verbe déclaratif.

**d. discours rapporté (direct) :**

Forme fondamentale du dialogue. Les paroles du personnage sont citées littéralement par le narrateur.

Exemple : « *Il s'est confié à son ami. Il lui a dit : « Ma mère est décédée ».*